



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



146^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
المنامة، البحرين
MANAMA, BAHREÏN
11-15 MARS 2023 - ١١-١٥ مارس ٢٠٢٣

146^e Assemblée de l'UIP

Manama (11-15 mars 2023)

Atelier sur la santé sexuelle et reproductive

Préparer les jeunes à une vie sans danger, saine et épanouissante : le soutien des parlementaires à l'éducation complète à la sexualité (ECS) au niveau local

Mardi 14 mars 2023, 17 h - 18 h 30
Hall 2 (EWB)

Note d'orientation

Contexte

Dans la Déclaration de Kigali, adoptée lors de la 145^e Assemblée de l'UIP au Rwanda¹, les parlementaires du monde entier se sont engagés à mettre fin à la discrimination, à la violence et aux autres pratiques néfastes fondées sur le sexe, et à garantir à toutes les femmes et les filles l'accès à la santé sexuelle et génésique, aux droits et à la justice.

L'éducation complète à la sexualité (ECS), un processus d'enseignement et d'apprentissage basé sur les programmes scolaires, peut changer la donne et faire de cette vision une réalité. Ses objectifs sont les suivants :

- améliorer les connaissances et la compréhension, et corriger les idées fausses, en fournissant des informations adaptées à l'âge, exactes sur le plan scientifique et pertinentes du point de vue culturel ;
- promouvoir la conscience de soi et des normes équitables et respectueuses des autres, en offrant des occasions de discuter et de réfléchir aux pensées et aux sentiments, aux attitudes et aux valeurs ;
- développer les compétences relationnelles nécessaires pour faire des choix responsables et les mener à bien, en offrant des occasions structurées de mettre ces compétences en pratique.

Dans un monde où le HIV/sida, les infections sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées, la violence sexiste et l'inégalité entre les sexes constituent toujours des risques sérieux pour le bien-être des jeunes, l'ECS est une voie importante pour préparer les enfants et les adolescents aux choix qu'ils devront faire et aux défis qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans leur vie sexuelle et génésique. Même s'il existe des preuves tangibles² que l'ECS, bien conçue et bien dispensée, contribue à une bonne santé sexuelle et génésique, et qu'elle ne cause pas de préjudice ni ne hâte l'activité sexuelle, elle peut être un sujet sensible.

¹ UIP, *Égalité des sexes et parlements sensibles au genre : moteurs du changement pour un monde plus résilient et pacifique*, résolution adoptée à la 145^e Assemblée, Kigali (Rwanda), 15 octobre 2022 :

<https://www.ipu.org/file/15356/download>.

² Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et al., *Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité : une approche factuelle* (Paris : UNESCO, 2018) :

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000266214>.

Les oppositions proviennent de différentes parties prenantes, et ce pour de nombreuses raisons. Cependant, les conséquences de ces oppositions sont finalement les mêmes : elles favorisent la désinformation et compromettent les chances des jeunes de se préparer à une vie sans danger, productive et épanouissante.

La volonté, les discussions et le compromis sont essentiels pour obtenir un soutien et vaincre les oppositions à l'ECS. Il n'est pas surprenant que les parlementaires aient un rôle essentiel à jouer dans ce travail, ainsi que dans les efforts déployés pour répondre aux demandes croissantes adressées aux pays pour qu'ils intègrent l'ECS dans leurs programmes nationaux.

Les gouvernements, les parlements et la société civile s'accordent de plus en plus sur la valeur de l'ECS, et des efforts coordonnés sont faits pour mobiliser ceux qui ne sont pas certains de sa valeur ou qui s'y opposent.

L'ECS est conforme à l'engagement pris dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 d'éduquer les enfants à des modes de vie durables, aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes³. Elle est également conforme à l'attention particulière accordée aux adolescents dans la résolution phare de l'UIP *Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé*, adoptée lors de la 141^e Assemblée à Belgrade (Serbie)⁴. En définitive, l'ECS offre aux parlementaires l'occasion de tirer parti d'un mandat mondial au niveau local.

Débat

Cet atelier réunira des parlementaires qui feront part de leurs points de vue sur l'ECS à partir de leurs contextes nationaux. Les participants discuteront des questions suivantes, en faisant particulièrement référence aux fonctions parlementaires :

1. Pourquoi est-il important pour les parlementaires de comprendre l'ECS et de s'engager en sa faveur en tant que priorité politique, tant au niveau mondial que dans leurs circonscriptions respectives ?
2. Quels sont les défis et les obstacles auxquels les parlementaires sont confrontés lorsqu'il s'agit de faire progresser l'ECS ?
3. Comment les parlementaires peuvent-ils adapter des stratégies efficaces de promotion, de protection et d'amélioration de l'ECS dans leurs pays respectifs ?
4. Quels sont les obstacles juridiques qui empêchent les jeunes d'accéder aux services de l'ECS dans des contextes nationaux spécifiques ?
5. Comment aider les jeunes les plus difficiles à atteindre ?

L'atelier est organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

³ Organisation mondiale de la Santé, "Santé des adolescents » : https://www.who.int/fr/health-topics/adolescent-health#tab=tab_1.

⁴ UIP, *Réaliser l'objectif de couverture sanitaire universelle d'ici 2030 : le rôle des parlements pour garantir le droit à la santé*, résolution adoptée à la 141^e Assemblée de l'UIP, Belgrade (Serbie), 17 octobre 2019 : <https://www.ipu.org/file/8200/download>.